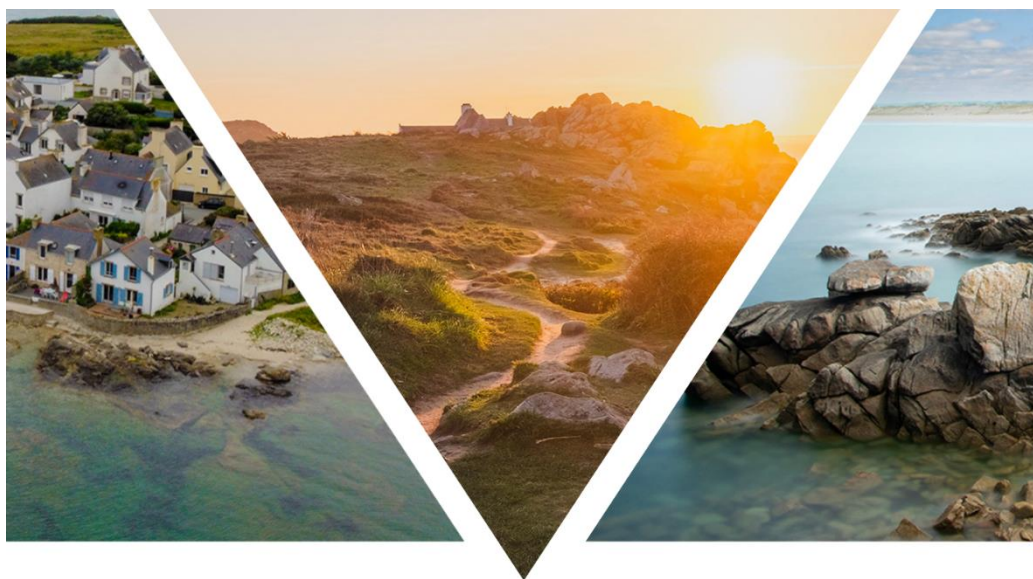




RAPPORT MORAL

2025

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

ASSEMBLEE GENERALE DU 4 JUIN 2026

Ce rapport moral est un bilan de l'année passée. Rédigé dernièrement, il permet également d'acter des premiers mois de l'année 2026.

L'année 2025 a été l'année des 80 ans de l'UDAF du Finistère et plus largement de notre réseau.

Notre Assemblée Générale constitutive est intervenue le 7 octobre 1945 et nous n'avons cessé depuis lors de nous développer avec la volonté d'agir pour les familles.

Notre action est guidée par les valeurs portées par l'institution à savoir : **La solidarité, l'engagement, la responsabilité, l'exigence, l'universalité.**

J'évoquais l'année dernière nos difficultés à mobiliser des bénévoles associatifs et de nouveaux représentants. Cette situation se confirme et nous faisons à nouveau le constat de la baisse continue des associations et des familles adhérentes. Les militants familiaux se font rares. Le nombre de sièges qui seront occupés au sortir de l'élection tout à l'heure sera dans la limite basse de ce qu'autorisent nos statuts.

Pour autant, le Conseil d'Administration de l'UDAF assure la continuité de son action et nous parvenons à maintenir nos missions de représentation de l'ensemble des familles dans notre département.

Le renouvellement des représentants familiaux est ainsi assuré pour les Conseils d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, de la Mutualité Sociale Agricole, pour les représentants de usagers dans les hôpitaux et les offices HLM.

Concernant les Centres Communaux d'Action Sociale, nous déplorons à nouveau une baisse du nombre de nos représentants dans les CCAS du département.

Ces mandats viennent d'être renouvelés en début 2026 après la période de campagne engagée pendant l'année 2025. Je remercie les associations familiales adhérentes qui nous ont aidés à relayer les différents appels à candidature.

L'UDAF assure ainsi sa mission de représentation des familles finistériennes dans les instances de représentation les plus importantes. C'est dans ce cadre que nous alertons depuis de nombreuses années les autorités sur le risque démographique qui pèse sur notre département et plus largement sur notre pays.

Concernant l'accompagnement des familles et des personnes vulnérables, **l'activité des services est à nouveau en hausse avec un effectif salariés qui atteint 250 personnes travaillant aujourd'hui pour l'UDAF du Finistère.**

Cette situation nous a conduits à vous proposer en Assemblée Générale Extraordinaire du 23 octobre 2025 l'engagement de travaux d'aménagement importants pour notre site de Brest et d'un emprunt pour le financement. Ceux-ci sont aujourd'hui en partie finalisés et il reste à entamer le remplacement des bâtiments modulaires qui abritaient jusqu'à peu la fédération « Familles Rurales ».

Notre amphithéâtre n'existe plus et a bien été transformé en bureaux que les salariés ont pu investir depuis les deux derniers mois.

Pour cette raison, nous nous retrouverons maintenant dans d'autres lieux et nous commençons cette année par notre commune de résidence, Gouesnou, et cet espace Henri QUEFFELEC. Je remercie la Mairie de son accueil.

L'UDAF continue donc d'investir, avec le soutien de ses financeurs, pour la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées.

Nous vous avons fait part de notre inquiétude l'année dernière concernant le financement du SEGUR pour Tous. Nous nous félicitons de son financement en 2025 mais nous regrettons qu'il ne l'ait pas été en 2024.

La situation financière de l'UDAF reste saine malgré tout. Il conviendra néanmoins d'être vigilant au regard des annonces du gouvernement sur les restrictions budgétaires qui sont annoncées dès cette année. J'en reparlerai tout à l'heure.

Ce SEGUR, qui consiste en l'augmentation de la rémunération nette de nos salariés de 183 €, ne pouvait être accueillie que favorablement. Nous l'avons déjà dit, ce n'est qu'un « coup de pouce » insuffisant pour nos salariés au regard de l'absence d'évolution de leur point de rémunération depuis 25 ans. L'évolution du point d'indice de notre convention est de seulement 13 % entre 2001 et 2026. Cela conduit à une smicardisation de nos salariés pourtant titulaires de diplômes de niveau de Bac +2 à Bac +5. C'est inacceptable.

L'UDAF continue de chercher des solutions face à cette situation dans le cadre d'un dialogue social à l'épreuve des contraintes budgétaires.

Nous avons mis en place les chèques restaurant depuis le 1^{er} avril 2025 et une prime de 700 € a été versée en fin d'année.

Nous venons en revanche d'apprendre le rejet par la commission nationale d'agrément d'un accord visant à revaloriser les salariés en fin de carrière.

Malgré cette situation, la mobilisation de tous a permis à l'UDAF de passer l'épreuve des nouvelles évaluations obligatoires haut la main.

Les six évaluations réalisées entre 2024 et 2025, par deux cabinets différents et trois binômes distincts d'évaluateurs, ont été classées en note A par la Haute Autorité de Santé.

C'est le meilleur résultat de la région pour notre secteur. Il est la preuve d'une démarche qualité parfaitement maîtrisée et d'un engagement sans faille de nos salariés.

Au nom du Conseil d'Administration, je leur adresse mes plus sincères remerciements.

Merci encore à tous les salariés mais aussi à tous les bénévoles représentant les familles et l'UDAF du Finistère. »

Agnès LE MENN
Présidente de l'UDAF29